

Réunion de clôture lundi 14 décembre 2009 – 20h-23h

Cinéma Pathé – quai d'Ivry à Ivry-sur-Seine

Les enseignements du débat public

La réunion de clôture a rassemblé environ 170 participants, élus, institutionnels, associatifs et grand public. Elle a suscité une trentaine d'interventions de la salle.

La Commission particulière, le Sycotom et différents acteurs du débat public (le collectif des 8 associations, les associations locales et nationales, la Ville de Paris et le SVDU) ont successivement tiré les enseignements de 4 mois d'échanges.

1ère partie : Les enseignements du débat public pour la CPDP

Philippe Marzolf a tout d'abord résumé le débat en quelques chiffres : 9 réunions publiques réunissant près de 1.000 participants au total et ayant accueilli 46 intervenants (hors CPDP et Sycotom) ; 3 réunions du groupe de travail, 15 cahiers d'acteurs, 27.000 visites du site internet, 276 questions posées, 175 contributions, billets et commentaires sur le blog.

Il a ensuite présenté les grandes lignes du compte-rendu que la Commission rendra public dans les deux mois suivant la fin du débat public.

- S'agissant de l'opportunité du [1>projet,<1] la Commission la considère comme acquise pour les collectivités concernées, les syndicats d'exploitants et de salariés. Les associations, prenant acte de la reconstruction du centre de traitement sur le site, conditionnent leur acceptation du projet à une révision à la baisse des capacités de traitement ainsi qu'à la prise en compte de leurs demandes de modifications substantielles du projet.
- En matière de prévention des déchets, la Commission a constaté des ambitions partagées mais une organisation des responsabilités ressentie comme un frein. Plusieurs propositions opérationnelles sont néanmoins apparues au cours de débat, les acteurs se déclarant prêts à travailler à leur déploiement rapide.
- L'intérêt de la valorisation organique des déchets est partagé par tous les acteurs pour autant qu'elle puisse s'adapter aux évolutions des formes de collecte des déchets organiques. En revanche, sur la base des expériences en cours, de fortes réserves sont exprimées vis-à-vis du tri mécano-biologique et, plus largement, sur les conditions de mise en œuvre de la méthanisation en milieu urbain dense.

- Concernant l'incinération et ses impacts sur la santé humaine, la Commission a noté que les résultats des études et les dispositions envisagées par le Sycotom rassuraient certains acteurs. Des efforts supplémentaires en matière de contrôles et d'information sont cependant demandés pour réduire les craintes et les incertitudes qui subsistent. Les associations demandent également de revoir à la baisse la capacité d'incinération, en fonction des besoins de traitement et non de ceux du chauffage urbain, sans faire appel aux apports de déchets à fort pouvoir calorifique en provenance d'autres bassins versants.
- Plusieurs questions d'intégration urbaine, notamment le maintien ou non du panache, sont l'objet de propositions diverses qui restent à arbitrer. Des clarifications sont demandées au Sycotom concernant les coûts du projet, ses modalités de financement et leurs conséquences sur la fiscalité locale.
- Si le besoin de poursuivre la concertation après le débat est unanimement reconnu, son périmètre et ses modalités concrètes font l'objet d'approches différentes entre le Sycotom et les associations.
- Enfin, prenant acte des [2>réserves exprimées quant à l'indépendance du cabinet <2] mandaté par la CNDP pour réaliser une expertise sur les méthodes de prévisions du gisement, la Commission invite les acteurs à se prononcer sur le contenu final du rapport et prolonge de ce fait le débat d'une semaine.

Réactions des acteurs et du public aux enseignements présentés par la CPDP

Sur l'indépendance des experts et le caractère contradictoire du débat

L'association [3>Les Amis de la Terre regrette la mise en cause par le Sycotom du cabinet mandaté pour l'expertise. Ce dernier lui apparaissant ni plus ni moins indépendant que les autres cabinets retenus par le maître d'ouvrage.

Pour le maître d'ouvrage, ce sont les modalités et l'objet de chaque consultation qui garantissent l'indépendance des cabinets d'études qu'il choisit. <3]

Une élue, membre de la CLIS, souligne que c'est bien la nature contradictoire du débat public qui a permis d'examiner le projet en détail et de le comprendre. Elle estime qu'une étude contradictoire peut, de la même façon, faire avancer les choses et recommande au Sycotom d'en tenir compte. Le maire d'Ivry considère pour sa part qu'une concertation plus indépendante du maître d'ouvrage est aussi plus critique et que des propositions intéressantes ont été formulées pour la concertation après le débat public dont l'animation devra trouver la bonne distance vis-à-vis du Sycotom.

[4>Sur la faible participation du public

Plusieurs habitants regrettent de n'avoir pas été informés du débat public. L'un souhaite que l'on prolonge un débat qui commence à porter ses fruits. Il demande des moyens supplémentaires pour mobiliser les habitants et faire ainsi en sorte que l'après-débat ne soit pas confié uniquement aux

associations, aux experts et au Sycdom. Un autre qui n'a vu ni tract ni affiche considère que des décisions importantes sont prises trop vite et demande d'éloigner l'usine d'Ivry.

Le maire d'Ivry constate également la difficulté à mobiliser la population sur des questions publiques ou des projets complexes. Le représentant de la CGT souhaite la mise en place d'organismes favorisant la mobilisation citoyenne de façon à réfléchir collectivement à une politique de déchets plus incitative. Il estime que les habitants ont eu l'information sur le débat et ont fait le choix de participer ou pas. <4]

2ème partie : Les enseignements du débat public pour le Sycdom

Le président du Sycdom se félicite tout d'abord de la forte convergence des acteurs sur la priorité à donner à la prévention des déchets et sur la reconnaissance par tous de la nécessité de traiter les déchets. Un enseignement décisif pour le Sycdom tient au fait que le débat public n'a pas vu [5>émerger de contre projet crédible<5] et que le projet du Sycdom est le seul à apporter des réponses pour traiter les différents types de déchets. Un projet qui se veut équilibré, ambitieux et réaliste, avec une capacité globale diminuée de 20% (et de 50% pour l'incinération), sur un site doté du meilleur écobilan et assorti d'un centre de tri deux fois plus important.

Rappelant le succès public des journées portes ouvertes organisées par le Sycdom depuis plusieurs années, estimant à l'inverse que le débat public n'a pas rencontré de véritable public, que les « positions radicales » des associations ont été omniprésentes et qu'un « écho atténué » a été donné à certaines associations et élus des communes du bassin versant, le président du Sycdom estime que les conclusions du débat sont fragilisées. Il se demande en conséquence si un débat public sans véritable public ne constitue pas un débat public sans objet et s'il faut y voir un signe de la réussite de la concertation antérieure, conduite par la ville d'Ivry et le Sycdom. Il estime nécessaire d'évaluer la formule du débat public, notamment au regard de modalités nouvelles telles que la conférence ou le jury de citoyens.

[6>Le président du Sycdom souligne ensuite des désaccords de fond avec les associations : <6]

- [7>Sur l'enfouissement inéluctable, équivalent à 5 tours Montparnasse par an, en l'absence des projets futurs du Sycdom, <7]
- Sur l'importance des efforts de prévention du Sycdom en comparaison de ceux d'autres acteurs du traitement,
- [8>Sur le risque de multiplication de petits Naples en Ile de France si l'on ne faisait rien, <8]
- Sur la vision autarcique des associations par rapport à la mutualisation des équipements de service public voulue par le Sycdom,
- Sur l'atout du chauffage urbain pour chauffer moins cher et plus propre,
- Sur le besoin d'agir d'abord sur les entreprises plutôt que sur les élus locaux pour lutter contre la production des déchets.
- Sur la nécessité de bannir l'incinération dans des centres privés

Le président du Sycdom avance et précise les propositions du syndicat :

- Participation des associations au comité de pilotage pour élaborer le plan de prévention 2010-2014 avec un premier rendez-vous à la mi février 2010,
- Mise en place de collectes séparatives des biodéchets, lancement d'une étude d'identification des gros gisements de biodéchets.
- Prise en compte de cette dernière et du retour d'expérience de l'Ademe pour dimensionner le TMB au bon niveau,
- Délégation aux associations d'un contrôle annuel réalisé par un bureau d'étude désigné par les associations et mise en place d'indicateurs simplifiés sur les contrôles.

S'agissant de la poursuite de la concertation, le président du Sycotom souhaite avoir, en préalable à la mise en place d'un comité de concertation avec garant, des garanties sur sa neutralité et son impartialité, sans créer d'usine à gaz, sans technocratie et sans mise à l'écart des élus locaux.

Réactions des acteurs et du public aux enseignements présentés par le Sycotom

Sur la qualité et l'utilité du débat public

Pour le représentant du collectif des associations, la tonalité des propos du président du Sycotom augure mal de la concertation souhaitée par les associations. L'association Les Amis de la Terre se dit vexée de n'être pas considérée comme des habitants. Ses membres estiment être des citoyens qui représentent d'autres citoyens. Ils ont, de ce fait, tout à fait valeur de public. Un public qui reconnaît avoir beaucoup appris durant le débat. Pour Chantal Duchêne, un débat bien réel a eu lieu entre toutes les parties prenantes même s'il n'a pas mobilisé les foules, sauf à Ivry. Elle le juge très utile et trouve navrant de constater qu'il n'a pas beaucoup modifié le projet du Sycotom. Pour Passerelles, il s'agit d'un débat fructueux et riche de connaissances que les échanges du comité de pilotage et de la CLIS n'avaient pas permis de comprendre, notamment en matière de prévention ou de TMB. Les associations estiment avoir manqué de temps pour alerter l'opinion et transmettre les réponses apportées par le Sycotom. Passerelles regrettent par ailleurs que la mairie d'Ivry ait choisi de ne pas parler suffisamment du débat.

Sur la désignation d'un garant de la concertation

Un habitant s'inquiète des propos tenus par le président du Sycotom. Il propose la nomination d'un ancien préfet à l'exemple de la concertation de Paris Rive Gauche pour vérifier le manque d'abus de la partie la plus forte. Pour Chantal Duchêne, il s'agit là d'une question de confiance. Le président du Sycotom accepte la désignation d'un garant de la concertation, ajoutant que cette fonction arbitrale suppose que cette personnalité doit être définie d'un commun accord entre les parties et se tenir à équidistance de ces dernières par la suite.

Sur le chauffage urbain et la solidarité interbassins

Un habitant estime que certains arguments employés par le président du Sycotom sont spécieux, notamment quand il prête aux associations le souhait de revenir au charbon pour le chauffage urbain alors que la géothermie est une solution moderne.

Pour le représentant de la CPCU, il faut s'attendre à une stabilité de la demande de chaleur ; l'augmentation du nombre de foyers venant compenser une moindre consommation par foyer. Estimant que la géothermie ne saurait remplacer les déchets, il recommande de ne pas renoncer aux déchets comme mode de chauffage tant qu'on ne sait pas faire mieux que de les brûler.

Chantal Duchêne estime pour sa part que la future usine traitera plus de déchets que l'ancienne compte tenu de l'apport de FCR d'autres bassins versants. Elle préférerait que le Sycotom méthanise davantage de déchets ailleurs qu'à Ivry et réduise en conséquence la capacité d'incinération de l'usine.

L'adjoint au maire de Cachan estime que la solidarité intercommunale est nécessaire pour répondre aux enjeux des déchets. Ce que confirme le président du Sycotom qui déclare assumer un désaccord sur le traitement à Ivry de la FCR d'autres bassins versants.

Sur les moyens consacrés à la prévention

Un membre de l'association Passerelles estime qu'avec 10.000 euros proposés à chaque commune pour les actions de prévention, il est permis de douter de l'engagement du Sycotom en la matière.

L'association Les Amis de la Terre demande au Sycotom de sensibiliser les citoyens à la réduction des déchets et se déclare prête à intervenir avec lui vis-à-vis des producteurs.

L'association TAM TAM estime que le projet du Sycotom est de nature industrielle et qu'il est orienté vers le traitement aval. Elle souhaite un projet plus écologique davantage orienté vers la prévention en amont et estime que cette contradiction devrait pouvoir être dépassée.

Chantal Duchêne demande d'associer l'ensemble des communes du Sycotom au plan de prévention et de les intéresser financièrement à la collecte sélective des biodéchets.

La représentante du Conseil Régional apporte son soutien au projet du Sycotom dont les différents objectifs sont compatibles avec le Predma. Jugeant réaliste la réduction de 20% des capacités de traitement, le représentant du Pôle déchets d'Amorce recommande de s'intéresser plutôt aux producteurs et distributeurs qu'aux élus locaux car ils peuvent réellement diminuer ou récupérer les suremballages. Le Sycotom confirme que les élus locaux ne sont pas la bonne cible et que le Sycotom verse 5M€ par an au titre du versement de la TGAP à l'Ademe.

3ème partie : Les enseignements du débat public pour les acteurs

Les acteurs présentent leurs enseignements et leurs positions à la fin du débat :

La plateforme du collectif des 8 associations (Patrick Berton)

- Création d'un comité permanent de concertation avec garant indépendant (sur le modèle de la charte du ministère de l'environnement de 1996 et des CPC mis en œuvre par la Ville de Paris). C'est une condition de la participation des associations au plan de prévention du Sycotom,
- Financement d'une étude permettant de définir une politique de prévention et de recyclage

ambitieuse et de faire des comparaisons avec le projet du Sycotom (le Sycotom indique que l'étude sur le gisement de biodéchets constitue le cadre),

- Rejet d'une vision centrée sur la valorisation énergétique des déchets qui entretient l'incinération comme mode de traitement principal,
- Abandon du TMB pour privilégier les collectes sélectives de biodéchets, et report du dispositif de méthanisation en attente du retour d'expérience de l'Ademe (le Sycotom indique qu'il souhaite mettre en place le TMB/ méthanisation, tout en intégrant le retour d'expérience de l'Ademe, afin d'encourager les communes à se lancer dans la collecte séparative des biodéchets plutôt que d'attendre la mise en place de ces dernières avant de lancer les unités de méthanisation).

Deux compléments portés par les associations locales (Anne Connan)

- L'extension du bassin versant du futur centre n'est ni souhaitable, ni acceptable : elle contredit le principe de proximité et rajoute de nouvelles nuisances à celles subies par les habitants depuis des dizaines d'années.
- Remettre le projet dans l'ordre des priorités du Grenelle : la méthanisation est prioritaire, elle ne doit pas être limitée par le contexte urbain d'Ivry ; de plus, la priorité donnée à l'incinération pour cause de chauffage urbain n'est pas acceptable.

Quelques rappels des associations nationales CNIID et Amis de la Terre

- Beaucoup de points restent à discuter.
- Prévention : Les associations attendent des actions chiffrées : nombre de visites d'ambassadeurs de tri, une ressourcerie pour 10.000 habitants, un composteur en pied d'immeuble pour 100 habitants.
- Recyclage : De nouveaux conteneurs sont à disposer dans la rue, un renfort des missions des ambassadeurs est à prévoir
- Méthanisation : des collectes sélectives de biodéchets sont à mettre en place. Les associations prennent acte de l'étude lancée sur les gros gisements.
- Incinération : des risques sanitaires existent toujours. La surcapacité existant en Ile de France devrait permettre de se passer de la reconstruction
- Décharge : veiller à ce que le projet n'envoie pas davantage de déchets en décharge
- Coût et financement : déception quant au flou du projet concernant ce que devront payer les habitants

Les enseignements de la Ville de PARIS (Didier Dely)

Pour Didier Dely, la Ville de Paris est fermement aux côtés du Syctom dont le projet prend bien en compte les objectifs du Predma. En matière de prévention, il précise que le Syctom n'est ni le seul, ni le principal responsable ; la prévention étant d'abord de la responsabilité des communes. Concernant le recyclage, il estime que le projet prolonge des actions efficaces mais qui prennent du temps car les mesures autoritaires ne marchent pas. Il estime qu'au rythme actuel, réduire à 50kg le volume des déchets prendrait un siècle. Prévoir des capacités d'incinération et de méthanisation est donc obligatoire. Il juge très difficile de mettre en place une poubelle supplémentaire dans certains immeubles parisiens, un point de vue confirmé par Thierry Catelan, adjoint au maire 13^{ème} arrondissement, qui constate des difficultés pour adapter les locaux techniques à la poubelle jaune dans certains îlots parisiens. Pour un compost de bonne qualité, Didier Dely recommande de collecter au moins 65% de déchets dangereux. En matière d'incinération, il a bien noté la modularité du projet à hauteur de 30 à 40%. Pour lui, les bassins versants sont liés et garantir le chauffage urbain de 300.000 équivalent logements est un objectif important.

Les enseignements de la TIRU (Luc Valaize)

Luc Valaize considère que le projet du Syctom est de grande qualité. Il est écologiquement convaincant avec 50% d'incinération en moins, politiquement responsable et humainement bien conduit par les équipes du Syctom et un président qui ne cède rien.

À ses yeux, le débat manque de neutralité, notamment de la part du cabinet mandaté pour l'expertise complémentaire. Il note le manque de tolérance vis-à-vis de certains participants. Concernant l'incinération, il fait remarquer que la Suède et le Danemark, pays réputés écologiques, utilisent également la valorisation énergétique en réseau de chaleur.

Réactions des acteurs et du public aux enseignements présentés par les acteurs

Sur l'intérêt des réseaux de chaleur

Pierre Conroux, de l'Institut d'urbanisme de Paris, considère que la récupération de chaleur est une action de développement durable qui garantit le maintien du coût de chauffage dans le temps. Il félicite le Syctom pour la qualité de sa réflexion, en particulier au niveau de la question de la solidarité urbaine et des préoccupations environnementales. Un point de vue approuvé par le représentant du bureau d'étude Berim qui précise que le bilan général des réseaux de chaleur est très positif tant au niveau du

bilan carbone que du coût payé par l'utilisateur.

Sur les enjeux de santé publique

Plusieurs habitants n'ayant pu assister aux précédentes réunions font part de leurs inquiétudes. L'un d'eux estime que la population a assez donné pour la solidarité depuis 40 ans : il ne demande pas la suppression du projet mais une plus juste répartition de la charge. Un autre s'inquiète de ne constater aucun désaccord de fond entre les experts des déchets alors qu'il s'agit de décisions engageant la santé et l'argent des gens. Un autre encore demande des études sérieuses et des informations complètes

[1] Quel projet?

créé le 28 décembre 2009 à 21:54 par Joerg Adamczewski

Cette phrase est très vague et peut être mal comprise. Nous ne sommes pas opposés à tout traitement des déchets dans le site d'Ivry/Paris XIII, mais nous sommes opposés à une (ré)construction de capacité d'incinération sur ce site.

[2] Une question d'indépendance?

créé le 28 décembre 2009 à 21:50 par Joerg Adamczewski

Je n'ai pas entendu des réserves concernant l'indépendance de "Horizons". J'ai plutôt entendu des critiques d'historique de certains salariés du cabinet (anciennement du CNIID) et du caractère « militante » du cabinet. Certains semblent considérer que un cabinet qui à l'habitude de travailler pour des associations (comme Horizons) soit moins objectif que un cabinet qui travaille pour et conseille l'industrie des déchets (comme CREDOC et BioTox).

[3] Un cabinet choisi et payé par la CPDP semble plutôt plus indépendant

créé le 28 décembre 2009 à 21:44 par Joerg Adamczewski

Nous considérons qu'un cabinet choisi et payé par la CPDP comme instance neutre semble plutôt plus indépendant qu'un cabinet choisie et payé par le SYCTOM.

[4] Avis sur le débat public et proposition

créé le 26 décembre 2009 à 11:30 par Commegrain Philippe

Je fais parti de ceux qui ont participé à une majorité des rencontres qui ont été proposées sur le syctom. Je ne pense pas que la faible participation fut un échec mais plutôt le résultat logique d'une démarche sans moyen correspondant à la cible que l'on voulait toucher. 1er- La façon dont le titre des débats et des conférences étaient intitulées, cela ne pouvait concerner que ceux qui étaient sensibles à reconstruction d'une usine d'incinération des déchets. Et c'est une erreur car au regard des informations que possédais le grand public sur le sujet très peu de monde se sentait sensibiliser. D'autant plus que le débat est devenu très technique et hermétique aux oreilles du grand public. A notre époque il ne suffit pas de mettre dans les boîtes aux lettres des informations (même de qualité), qui vont d'ailleurs se retrouver au milieu d'autres informations de nature différente et cela aura pour conséquence de créer un mélange des genres qui ira à la poubelle Il y a aussi une multiplication des sollicitations (culturel, politique, sociale, environnementale) qui met en avant l'urgence et qui fait appel à la responsabilité, à la

participation. Si le titre du débat est trop "professionnel" c'est la disponibilité sur le moment qui l'emportera sur le reste des motivations sauf pour ceux qui se sentent directement concerné par le sujet. A mon avis le terme reconstruction à été aussi un élément défavorable. Car le sujet qui préoccupe les ivryens c'est que fait on de ce que l'on jette dans nos poubelles. Ce la me semble plus proches du grand public. 2ème A quoi renvoie le terme " déchet" pour le grand public. Je pense que c'est une intérogation essentielle pour trouver les moyens de mobilisation. Ce terme est est a lui tout seul, la somme de tous les mépris sociétales. Qui peut penser qu'il y a quelque chose de valorisable derière tout cela. Quand quelqu'un va donner à une association quelconque ce qu'il veut jeter à aucun moment il pense qu'il se débarasse de "déchet" mais plutot qu'il fait parti d'une chaîne de solidarité et de recyclage de ces objets.

3ème- La culture de la délégation dans notre société génère les chaises vides. Au fil des années un paradoxe c'est construit autour de se schéma. Il se cristalise dans la représantativité que l'on retrouve dans les sondages, les panels etc. C'est un duel entre le temps et l'espace, la confiance et le doute, le pouvoir et le militant, l'élu et ses responsabilités, le public et les experts et la liste est longue. Quand une personne possède un mandat il ne peut y avoir de suspicion sur sa représentativité comme sur la façon dont il s'applique dans le cadre républicain sans prendre le risque de perdre sa ligitimité démocratique. Le problème dans cette affaire la c'est comment définir la repsésentativité du grand public car en fait il ne représente que lui même et comment l'intégrer dans un shéma institutionnel qui lui donnerai les mêmes prérogatives que ceux qu'il ont initiés. Sinon pourquoi le grand public se déplacera pour donner un avis qui serai soumis au bon vouloir du maître d'oeuvre? A partir de là de quelle impartialité parle t on? On nous dis souvent nul ne doit ignorer la loi mais encore moins c'est devoir face à la loi, mais on pourrais dire aussi nul ne doit ingnoré ses resposabilités et donc encore moins ses devoirs et les comptes qu'il a rendre. Cette maxime ne peut s'appliquer au grand public dasn une ,cultutre de délégation car justement si il donne un mandat à des personnes c'est qu'il attend de ces mêmes personnes qu'elle assume ses resposabilités et remplisse ses devoirs non pas seulement en toute conscience mais aussi en toute connaissance de la chose. Le grand public se rend compte que la personne qui est mandater n'a pas toutes les connaissance et celle ci fait appel à des experts qui sont sujet à controverse et là le doute s'intalle et l'impartialité disparaît. Alors on fait appel au débat public et demande son avis au grand public qui répond de façon naturelle" tu te fous de ma geule" comment tu veux que j'ai un avis sur un sujet sur le quel vous n'êtes pas d'accord alors que je sais même pas de quoi vous parlez. On a un problème intellectuel en associant ensemble des pratiques qui divise les acteurs. Nous, grand public on pense que vous vous êtes mis dans l'impasse tout seul car vous avez misé que sur vos motivations, si vous voulez qu'on vous aides à trouver une solution, il faut nous traiter d'égal à égal et pas comme un élément de décoration démocratique et remettre les pendules à zéro pour que l'on puisse prendre le train ensemble. Il est possible de faire autrement mais il faut penser differament. Il faut se mettre à la place de ceux qui en savent le moins. Il est vrai que l'on peut chauffer autrement qu'avec un incinérateur, il est vrai aussi que l'on peut récyler des déchets sans tout passer par un incinérateurs. Il est aussi vrai que si on construit un outil souple qui pourrai s'adapter au futur normes. Comme on pourrai réduire encore plus nos déchets si toute la chaîne de fabrication des ces déchets était solidaire dans un même objectif. A mon avis il faut créer un vrai filière et multiplié les pratiques propres. Cette filière irai de la matière première à la mise en déchet et à chaque carrefour de transformation une pratique industriel environmental. Je pense que le systom associé a tous les acteurs (collectivités locales et avec les entreprises et la population les associations) pour qui il rend un service public à la possibilité de créer une dynamique salvatrice pour tout le monde.

[5] Il demande quoi? Un contre-projet chiffré élaboré par des benevoles?
créé le 28 décembre 2009 à 22:02 par Joerg Adamczewski

Un grand nombre des propositions concrètes ont été émises par des associations pendant le débat, propositions dont le SYCTOM a largement choisi de faire abstraction. Par contre il ne peut pas être l'objet d'un tel débat de demander aux associations de fournir un contre-projet détaillé, chiffré etc. Il est très regrettable que le mettre d'ouvrage a choisi de n'analyser que des alternatives sans intérêt (tout incinération, tout enfouissement, délocalisation...). En se comparant au pire le SYCTOM s'est trouvé bien.

[6] Il nous a pas écouté

créé le 28 décembre 2009 à 22:06 par Joerg Adamczewski

Le président du Syctom souligne ensuite des désaccords de fond avec une vision caricatural qui n'a peu en commun avec les propositions des associations.

[7] Le projet du SYCTOM risque d'augmenter l'enfouissement

créé le 28 décembre 2009 à 22:27 par Joerg Adamczewski

Comme souligné par une intervention d'Annelaure Witman dans le débat (soirée sur la méthanisation) le projet du SYCTOM risque d'augmenter les besoins en enfouissement.

[8] Naples encore? Qui propose de ne rien faire?

créé le 28 décembre 2009 à 22:31 par Joerg Adamczewski

Nous avons essayé avec beaucoup d'effort de faire comprendre la réalité à Naples (rôle de la mafia) à M Dagnaud. Visiblement il ne nous a pas écoutés. Par contre il se bat contre une proposition fantôme de « ne rien faire ». Personne n'a jamais fait une telle proposition dans le débat. Les associations par contre proposent de faire beaucoup, par exemple des efforts sérieux pour la prévention et le recyclage.